

# FEC



# Situation économique de la RDC et orientations de l'action de la FEC : 1998-1999

Retour sur le mandat du Président William Damseaux  
( 6ième Président National de la FEC )



FEC

# SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

Introduction

---

PARTIE 2

Bref regard sur la situation politique  
de la RDC

---

PARTIE 3

Evolution de l'activité économique

---

PARTIE 4

Développement du secteur privé

---

PARTIE 5

Orientations de l'action de la FEC

# INTRODUCTION

La situation politico-sécuritaire du pays est restée très préoccupante entre 1998 et 1999, notamment avec le déclenchement de la guerre et le renforcement des hostilités. Les opérations militaires se sont poursuivies et les contacts diplomatiques se sont multipliés pour restaurer la paix mais les résultats n'ont pas été au rendez-vous. Le partitionnement du pays a beaucoup affecté le fonctionnement des institutions et de l'administration publique ainsi que l'activité économique-financière. La destruction des infrastructures que les conflits ont occasionnée a beaucoup pesé sur le climat des affaires.

Durant cette période, la Fédération des entreprises du Congo a été dirigé par William Damseaux (6ème Président de la fédération depuis sa création). Durant son mandat, il s'est évertué à maintenir un dialogue continu et soutenu avec les autorités du pays pour discuter des efforts à fournir pour permettre aux entreprises œuvrant dans le pays de contribuer à la création des richesses et des emplois. Des notes de réflexion stratégique ont été produites et partagées avec les autorités pour contribuer à la définition des politiques gouvernementales dans le domaine socioéconomique.

# Contexte politico-sécuritaire

Le contexte politico-sécuritaire du pays a été très difficile entre 1998 et 1999. En effet, depuis août 1998, le gouvernement de la RDC affronte, dans le nord et l'est du pays, des groupes armés congolais soutenus par le Rwanda, l'Ouganda et, dans une moindre mesure, le Burundi. Le gouvernement congolais a reçu un appui militaire principalement de l'Angola, de la Namibie et du Zimbabwe. D'importantes violations des droits humains ont été constatées dans les zones sous contrôle de l'opposition armée et de leurs soutiens étrangers. Celles-ci étaient en grande partie, liées à l'exploitation des ressources naturelles.

Pour améliorer la situation sécuritaire et réunifier le territoire national, le gouvernement a – en plus de l'approche militaire – recouru à l'approche diplomatique. Avec le concours de la Communauté internationale, un accord de paix a été signé à Lusaka (en Zambie) en 1999 entre les différentes parties belligérantes. Pour veiller à la mise en œuvre de cet accord, il a été convenu du déploiement d'une mission de maintien de la paix dénommée Mission de l'Organisation des Nations-Unies au Congo (MONUC), composée de plus de 17.000 hommes.

La situation confuse dans laquelle se trouvait le pays en 1998 – 1999 a entretenu le manque de transparence et d'obligation à rendre compte de la gestion de la chose publique. Ceci a engendré une corruption généralisée et a favorisé une gestion catastrophique des ressources du pays au détriment du développement économique et socio-humain. Par ailleurs, d'importantes violations des droits humains ont été notées. Certaines d'entre elles étaient liées à l'exploitation des ressources naturelles ou aux conflits qui ont opposé ceux qui cherchaient à les contrôler.

# Evolution de l'activité économique

En 1999, l'économie congolaise a affiché un taux de croissance négatif, soit -4,3 % contre un taux de croissance démographique estimé à 3 %. Ainsi, le revenu par habitant a baissé de plus de 7 %, passant de 99,1 USD en 1998 à 92,4 USD en 1999. Ce repli était dû aux problèmes structurels qui caractérisaient l'économie et à une conjoncture internationale peu favorable. La persistance de la récession tenait à la désarticulation des institutions politiques et économiques et à la baisse de l'investissement [tant privé que public] du fait d'un resserrement drastique de l'espace budgétaire de l'Etat.

Ayant détruit le tissu industriel du pays, les pillages intervenus en 1991 et 1993 ont continué à diffuser des effets négatifs sur le fonctionnement de l'économie. A cela, il s'est ajouté les affres des guerres de 1996 et 1998 qui avaient détruit plusieurs infrastructures importantes et réduit sensiblement la capacité productive du pays, notamment dans les secteurs agricole et industrielle. L'activité minière qui depuis le milieu de la décennie s'était de plus en plus recentrée sur l'exploitation du diamant, a reculé à la suite des contraintes de débouchés et des effets négatifs du monopole de commercialisation accordé à IDI Congo.

Tableau 1. Croissance économique : 1997 – 1999

	1997	1998	1999
Taux de croissance du PIB (%)	-5,4	-1,7	-4,3

Source : BCC

# Performances macroéconomique

La situation macroéconomique de la RDC s'est considérablement détériorée de 1998 à 1999. La rupture de l'équilibre sur le marché des biens et services s'est résorbé par une hausse des prix intérieurs. L'inflation était ainsi passée de 134,8 à 483,7 %. Cette dernière a été aussi confortée par un accroissement inconsidéré de la quantité de la monnaie en circulation stimulé par la couverture du déficit public. La perte de confiance des opérateurs économiques a conduit à une baisse des dépôts bancaires ainsi qu'à un affaiblissement du crédit à l'économie (cf. tableau 2).

L'intermédiation financière a continué à baisser dans le pays entre 1998 et 1999 en raison des faiblesses de la réglementation bancaire, du non-respect des normes de gestion prudentielle par les institutions de crédits, du dérèglement du cadre macroéconomique qui, par l'hyperinflation, a rendu négatifs les taux d'intérêt réels. Les effets pervers des jeux de placement (Nguma, Bindo, etc.) de 1991/92 ont continué à peser sur le système financier du fait de la quantité d'argent qu'ils ont drainé en-dehors du circuit, entraînant ainsi une baisse des dépôts et une décote de la monnaie scripturale.

Tableau 2. Indicateurs macro-financiers : 1997 – 1999

	1997	1998	1999
Inflation (%)	-0,4	134,8	483,7
Taux de change (CDF/USD)	1,31	2,40	4,50
Crédit à l'économie (% du PIB)	0,61	0,98	0,64
Dépôts bancaires (% du PIB)	1,34	2,07	0,87

Source : Élaboré à partir des données de la Banque Centrale du Congo



Tableau 3. Taux d'intérêt de la Banque centrale et des banques privées :  
1997 – 1999

Année	Taux d'intérêt de la Banque centrale (en %)		Taux d'intérêt des banques privées (en %)	
	Nominal	Réel	Nominal	Réel
1997	35	35,4	44	44,4
1998	22	-104,4	45	-81,4
1999	120	-406,6	430	-96,6

Sources : Banque Centrale du Congo.

Le contexte de guerre a imposé au gouvernement de mener une politique budgétaire expansionniste en vue de financer les dépenses militaires. Ces dernières ont représenté 1,2 % du PIB en 1999 contre 0,4 % en 1998. De manière récurrente, les avances de la banque centrale ont été sollicitées pour financer la guerre, et cette pratique avait sensiblement réduit la valeur de la monnaie nationale. Au niveau de marché de change, le gouvernement appliquait un taux de change fixe alors que le pays n'avait pas assez de réserves pour soutenir une telle option. Sur le marché parallèle, le régime de change était flottant.

L'assainissement des finances publiques et le contrôle de la masse monétaire n'étaient pas des préoccupations de premier rang pour le gouvernement qui devait se battre pour préserver l'intégrité du territoire national et la paix malgré les relations assez tendues du pays avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Le contexte de fragilité n'a pas permis au pays d'honorer certains de ses engagements financiers vis-à-vis de l'extérieur. Pendant ce temps, la dette du pays a continué à augmenter inlassablement, aggravant toujours son fardeau sur la population.

En juillet 1999, le gouvernement congolais a eu à accorder des droits exclusifs d'exploitation pour une durée de 25 ans de deux des plus riches concessions diamantifères de la RDC à une co-entreprise en partie zimbabwéenne, qui a pris par la suite, l'appellation de Sengamines. Les concessions étaient auparavant la propriété de la MIBA, dont l'État possédait 80 % des actions. Cette privatisation par voie de fait n'a pas été effectuée dans le respect des principes reconnus en matière d'appels d'offres. Cette démarche irrégulière n'a pas permis à l'État de tirer meilleur avantage de cette vente.

## Développement du secteur privé

Le secteur privé a été confronté à des conditions difficiles de fonctionnement. L'offre réduite des services infrastructurels, en augmentant les coûts de production, a davantage réduit l'efficacité et la compétitivité des entreprises. Les problèmes de transport et d'accès à l'énergie ont constitué des barrières importantes à la production.



# Développement du secteur privé

Plusieurs entreprises ont perdu leurs avoirs placés en banque à la suite de l'assèchement de la liquidité et de l'insolvabilité des institutions. La rareté de devises et le dualisme entre les marchés de change officiel et parallèle ont pesé sur l'approvisionnement des entreprises à l'étranger.

# Orientations de l'action de la FEC

La FEC a, dans le cadre de son plaidoyer auprès des autorités du pays, montré la nécessité de réorienter certains axes de la politique économique malgré le contexte de guerre, ce qui concerne le régime de change, la Fédération a soutenu l'idée d'abandonner la fixité car la banque centrale n'en avait pas les leviers de contrôle.

Des recommandations ont été formulées en vue de la suppression des interférences qui empêchent le bon fonctionnement des marchés et faussent la vérité des prix. C'est ce qui a été constaté pour les produits pétroliers dont la pénurie a eu à affecter les coûts de production et les prix des biens et services.



FEC



**50** ANS  
**FEC**  
1972-2022 Au service du secteur privé congolais

**RENAISSANCE**